CNESST

SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL
Décision de classification

2018

Le 24 octobre 2017

Exemple

Numéro d'entreprise du Québec (NEQ) :

CNI : Coûts non imputés.

Pour joindre la CNESST, un seul numéro : 1 844 838-0808

Pour de l'assistance, des conseils et de la formation en matière de prévention, contactez ***l'association sectorielle paritaire (ASP) :***

ASP - *Affaires sociales*
1 800 361-4528

Le taux de l'unité correspond au taux général d'une unité visant une activité relevant de la ***compétence provinciale****. Ce taux comprend 0,17 $ servant au financement du programme « Pour une maternité sans danger ».*

Ce document vous sera utile pour effectuer vos versements périodiques et pour produire votre Déclaration des salaires.

Unité de classification : 67100
Titre : Associations d'entreprises, d'institutions ou d'organismes; organisations syndicales; location de services de travailleurs de bureau

Dossier d'expérience	Taux de l'unité	Taux de l'unité sans **CNI**		Taux de l'unité **CNI**		Taux d'**ASP**		**Taux de prime**
			+	$	+	$	=	**$**

(Taux par tranche de 100 $ de salaire assurable)

		Taux de versement périodique
Taux servant au calcul des versements périodiques	=	**$**

(Taux par tranche de 100 $ de salaire assurable)